

20 DEC. 2024

**Syndicat Mixte de Sioule et Morge**Lieu-dit Monteipdon  
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 décembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 3 décembre 2024

**Nombre de membres** : en exercice : 118  
Présents : 73 Pouvoirs : 8  
Votants : 81 (dont 8 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES-COMPS) ; Michel AUBIGNAT (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES-LES-VIEILLES) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT ELOY LES MINES) ; Davy BELLARD (NEUF-EGLISE) ; Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Joël BOUGAREL (ARS-LES-FAVETS) ; Loïc BOULAIS (SAINT-QUINTIN SUR SIOULE) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Yoann BOYER-MASUREL (MENAT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES-BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Denis CHARBONNIER (ARTONNE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS-LES-FAVETS) ; Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT) ; Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GRENAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT-AGOULIN) ; Magalie LABIAULE (BLOT-L'EGLISE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET-BESSERVE) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF-LES-BAINS) ; Joël PERRIN (LAPEYROUSE) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-Luc PORTE (JOZERAND) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES-LES-VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique POUZOL (SAINT-PARDOUX) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT-EN-COMBRILLE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Daniel REYNAUD (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Bernard ROCHON (SAINTE-CHRISTINE) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES) ; Rachel VRAY (MARCILLAT)

**Absents ayant donné procuration** :

Michèle BARBECOT (Saint Ours les Roches) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)  
Emmanuel BERTHOMIER (Youx) ayant donné procuration à Philippe DUDYSK (Youx)  
Gilles BIGAY (Effiat) ayant donné procuration à Marc CARRIAS (Effiat)  
Sébastien BLANC (Loubeyrat) ayant donné procuration à Pierre EVRAIN (Loubeyrat)  
Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)  
Florian CHANET (Montpensier) ayant donné procuration à Jean-Luc TIXIER (Montpensier)  
Jean-Claude LEMOINE (Saint Myon) ayant donné procuration à Paul LASSET (Saint Myon)  
Gérard MASSON (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Davy BELLARD (Neuf-Eglise)

Madame Amélie PEREZ a été élue secrétaire de séance.

## Objet : Tarifs 2025 des contrôles et prestations d'Assainissement Collectif

Il est proposé au Comité Syndical de faire évoluer les tarifs du service d'assainissement collectif de la façon suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (*seules les communes ayant transféré la compétence assainissement collectif prenant part au vote*) :

Code prix	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Prix unitaire 2024 (€ HT)	Prix unitaire 2025 (€ HT)
A1	ASS COLLECTIF : Contrôle branchement vente jusqu'à 5 pièces avec point d'eau	160,00	165,00
A1-1	ASS COLLECTIF : Contrôle branchement, tarif pour chaque pièce supplémentaire à partir de la 6 <sup>ème</sup> pièce avec point d'eau dans le bâtiment	15,00	16,00
A1-2	ASS COLLECTIF : Contrôle complémentaire suite contrôle branchement infructueux : Test à la fumée + passage caméra + repérage des défauts avec édition d'un rapport spécifique	200,00	550,00
A1-3	ASS COLLECTIF : Forfait annuel redevance assainissement collectif en l'absence de comptage ou dans le cas où le compteur n'est pas géré par le Syndicat de Sioule et Morge		200,00

*Cette proposition a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge lors de sa réunion du 5 décembre 2024.*

### LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs 2025 des contrôles et prestations d'Assainissement Collectif, tels que présentés ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution et de la publication de la présente délibération.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,  
le 14 décembre 2024

Le Président,  
Luc CAILLOUX